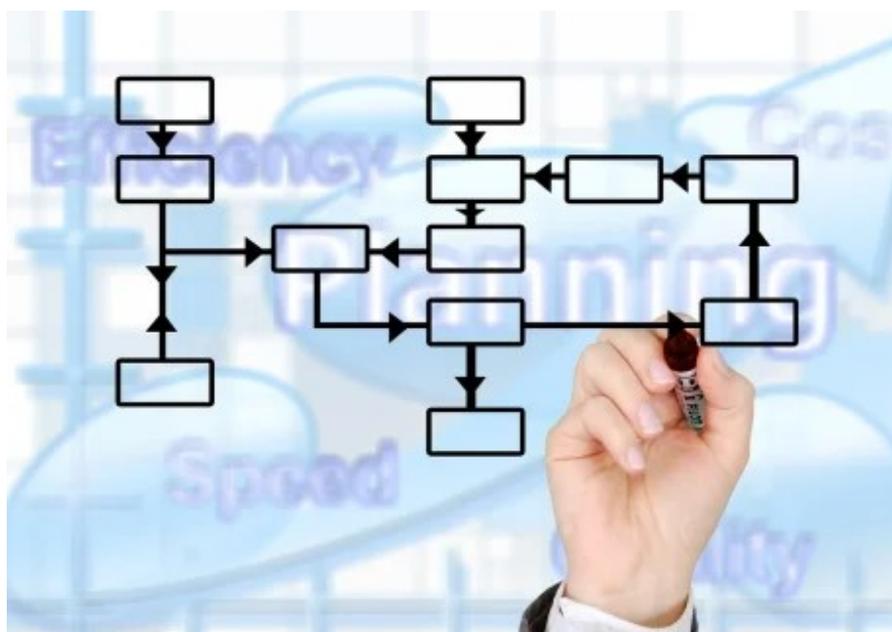


## Aditut : évolution de l'organisation pour répondre aux enjeux des IUT, dont la professionnalisation

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°292013 - Publié le 22/06/2023 à 14:06

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 23/06/2023 à 14:55



« Nous souhaitons travailler dans la continuité des tâches effectuées lors du premier mandat. Et donc beaucoup de membres, au niveau du conseil et de l'assemblée, ont voulu continuer à œuvrer ensemble au travers de cette équipe qui fonctionne bien. Mais j'ai souhaité qu'on puisse associer davantage de femmes à l'équipe », déclare [Martial Martin](#), président de l'Aditut (Assemblée des directeurs d'IUT), à News Tank, le 13/06/2023.

Réélu pour un second mandat à la tête de l'assemblée, il revient sur les évolutions internes à l'organisation validées par l'AG (Assemblée générale) le 25/05. Six directrices font ainsi partie du nouveau conseil d'administration, sur 20 membres, contre deux précédemment.

« Lors du premier mandat, je n'avais pas réussi à le faire, du fait qu'il y avait moins de directrices à la tête des IUT (Institut universitaire de technologie) qu'aujourd'hui. Beaucoup d'élections depuis ont permis à des femmes d'être élues, et c'est d'autant plus important de les mettre en avant que cela peut contribuer à attirer de jeunes femmes dans les IUT, et notamment les filières industrielles. »

Le bureau comprend cinq vice-présidences, contre trois précédemment qui ont été remaniées. La VP (Vice-président(e)) professionnalisation s'élargit ainsi à l'entrepreneuriat et aux relations entreprises. « C'est particulièrement important pour la phase à venir, car nous devons réussir l'objectif des 50 % d'insertion professionnelle à l'issue du BUT (Bachelor universitaire de technologie). »

Autre objectif de l'association : produire des outils. « Nous avons travaillé l'an dernier à un guide juridique du directeur et directrice d'IUT. Nous continuons à animer des séminaires pour les nouveaux directeurs, et nous aimerions proposer une sorte de formation continue, car les modalités d'exercice évoluent fortement, et il est bon d'être en soutien. »

## « Une assise territoriale très large »

« Nous avons regardé les compétences des uns et des autres, les thématiques apparues, les complexités de certains dossiers, et les enjeux pour l'avenir des IUT pour restructurer le conseil et surtout le bureau, ainsi que les périmètres de vice-présidents qui changent. Avec l'ensemble des 20 conseillers, nous avons une assise territoriale très large », indique Martial Martin.

Le conseil d'administration a souhaité faire de la professionnalisation et des relations aux entreprises une priorité, du fait de la mise en place du BUT3 à la rentrée 2023, et à l'issue de laquelle une majorité de diplômés doit s'insérer professionnellement.

*« Il s'agit de faire comprendre aux acteurs socio-économiques des territoires, l'intérêt de recruter un diplômé de BUT et même la valeur ajoutée que cela représente par rapport à ce qu'on proposait avant. Le BUT ce n'est pas juste une année de plus, c'est une formation différente, plus cohérente, avec une rénovation pédagogique profonde, une approche par compétences, qui va former des collaborateurs structurants pour les entreprises. »*

C'est Christophe Millet, directeur de l'IUT de Nantes, qui s'en occupe.

Autre vice-présidence qui évolue : celle liée à l'évaluation qui devient pilotage, amélioration continue et RSE. Précédemment pilotée par Xavier Sense (Paris - Rives de Seine), elle l'est désormais par Yann Gaudeau (IUT d'Hagenau). « Les IUT sont les seules composantes à être évaluées dans les universités, par la CCN (Commission consultative nationale). Il est donc important de porter ce sujet, et de l'articuler avec l'évaluation des diplômes par le Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), au service d'une amélioration du service rendu aux usagers et du management des personnels. C'est pertinent si on veut améliorer le fonctionnement de nos structures. »

## Des axes prioritaires sur les régions, l'international et la pédagogie

Le nouveau CA (Conseil d'administration) de l'Aditut a aussi créé de nouvelles vice-présidences :

- **Relations Ariut (Association régionale des IUT) et Territoires** (Murielle Bénéjat IUT Bordeaux) : « Les relations aux territoires sont essentielles pour nous, c'est ce qui fonde les IUT. L'idée est de développer les relations aux Ariut pour être en soutien. En effet, de nombreux enjeux se placent à l'échelle régionale, comme l'orientation qui est une compétence des régions. Nous avons aussi comme principaux interlocuteurs les rectorats académiques régionaux, et il est important d'avoir une médiation identifiée par nos interlocuteurs. Enfin, il s'agit aussi d'avoir des actions à destination de nos entreprises partenaires, en lien avec l'Unpiut (Union nationale des présidents d'IUT). Nous essayons donc de trouver des modalités plus fédératives de notre fonctionnement. »
- **Développement à l'international et transfert pédagogique** (Claire Duverger, IUT du Mans) : « Il s'agit de travailler et structurer les partenariats, notamment en matière de mobilité, car le BUT positionné sur le bac+3 a rendu les IUT beaucoup plus visibles dans le système international ce qui permet d'éveiller l'attention d'universités ou de ministères d'ESR (Enseignement supérieur et recherche) dans des pays partenaires. Nous devons aussi répondre de plus en plus aux sollicitations de réseaux ou États étrangers pour notre expertise. Récemment, je me suis déplacé en Tunisie où le Gouvernement nous a demandé de revoir les programmes et positionnement des Iset (institut de sciences et technologies), en partenariat avec le MEAE (Ministère de l'Europe et des affaires étrangères) et l'AFD (Agence française de développement). Il y a la même mission qui se développe en Algérie. Il s'agit soit d'auditer des systèmes un peu équivalents au nôtre, ou de venir en support pour leur repositionnement. »
- **Orientation et Pédagogie** (Laurent Milan, IUT Poitiers Niort) : « C'est tout ce qui concerne l'accueil des bacheliers notamment technologiques, et les passerelles entrantes (venant de BTS (Brevet de technicien supérieur), CPGE (Classe préparatoire aux grandes écoles), licence) et qui consiste à les faire réussir. »

### La composition du conseil d'administration 2023-2025

- Olivier Aubreton, Le Creusot
- Christophe Beckerich, Reims-Châlons-Charleville
- Murielle Bénéjat, Bordeaux
- Gilles Blachère, Saint-Étienne
- Xavier Daran, Blagnac
- Claire Duverger, Le Mans
- Maxime Estaben, Perpignan
- Bénédicte Faure, Créteil-Vitry
- Yann Gaudeau, Hagenau
- Myriam Lamolle, Montreuil
- Stéphane Lauwick, secrétaire général

- Richard Lorion, Saint Pierre - La Réunion
- Martial Martin, Troyes
- Laurent Milland, Poitiers-Niort-Châtellerauld
- Christophe Millet, Nantes
- Laurent Poisson, Laval
- Xavier Sense, Paris - Rives de Seine
- Antonietta Specogna, Thionville-Yutz
- Carine Travert, Grand Ouest Normandie
- Pierre Vieyres, Bourges.



## Assemblée des Directeurs d'IUT (ADIUT)

Association réunissant les directeurs et directrices des 113 IUT.

**Catégorie :** Groupement professionnel

### Général

Statut	Association
Implantations (dont siège)	Paris (siège)
Missions et objectifs	L'assemblée des directeurs d'IUT regroupe l'ensemble des directeurs d'IUT. Elle se veut l'interlocuteur privilégié des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la Conférence des présidents d'université (CPU) et des organisations professionnelles et syndicales.
Composantes	Elle compte sept commissions : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations Internationales</li> <li>• Recherche, Transfert de Technologie et Innovation</li> <li>• Pilotage, Statistiques et Moyen</li> <li>• Pédagogie, Vie étudiante et Professionnalisation</li> <li>• Formation Continue et Alternance</li> <li>• Communication</li> <li>• Qualité et Labellisation.</li> </ul> Et cinq vice-présidences : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement à l'international et transfert pédagogique</li> <li>• Pilotage, Amélioration Continue et RSE</li> <li>• Orientation et Pédagogie</li> <li>• Professionnalisation, Entrepreneuriat et Relations aux entreprises</li> <li>• Relations Ariut et Territoires.</li> </ul>
Membres	Les directeurs des 113 IUT
Présidence	Président : Martial Martin (IUT de Troyes)

Fiche n° 3798, créée le 08/01/2016 à 10:19 - MàJ le 23/01/2023 à 17:09

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »